

Note à l'attention des structures d'accueil

FORMATIONS

jeunes volontaires
en engagement de service civique

La Coordination SAVARA propose gratuitement aux jeunes volontaires en engagement de service civique 15 ateliers de soutien à la professionnalisation d'une semaine sur différentes thématiques dans différents départements de la région Rhône-Alpes.

▶ Voir le programme de formations.

L'objectif est de faire participer les jeunes à des ateliers d'une semaine qui leur permettront d'acquérir des **compétences techniques**.

Ces modules ont pour objectifs de compléter leur formation initiale sur un sujet qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils désirent approfondir pour être opérationnels.

Ces ateliers se dérouleront sous forme de « **formation-action** », pour permettre aux jeunes d'acquérir les savoir-faire de base dans le cadre de mises en situation pratique. Pour chaque thématique les jeunes stagiaires travailleront sur des situations concrètes et réelles.

Ces ateliers sont des formations complémentaires facultatives mais elles représentent une opportunité supplémentaire pour les jeunes de se former.

Les jeunes peuvent s'inscrire à la formation de leur choix, sur le thème qui les intéresse le plus et qui pourra les aider dans la construction de leur projet professionnel.



Conditions de participation

Les formations sont ouvertes gratuitement à tout jeune volontaire effectuant ou ayant effectué son engagement de service civique sur le territoire de la région Rhône-Alpes.

L'inscription à la formation ne peut être faite qu'après une période d'engagement minimum de deux mois.

Les jeunes volontaires pourront bénéficier de ces formations jusqu'à 6 mois après la fin de leur service civique, le contrat d'engagement faisant foi.

Les jeunes volontaires ne peuvent bénéficier que d'une seule formation.

Remarque : La Région Rhône-Alpes propose par ailleurs aux jeunes volontaires une aide financière à la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou au BAFD (Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur). Le volontaire peut solliciter soit l'offre de formation SAVARA soit l'aide financière BAFA ou BAFD.

Inscription

Les jeunes doivent s'inscrire par le biais du bulletin d'inscription disponible sur www.savara.fr.

Hébergement, déplacement et restauration

Les formations sont gratuites, mais les frais d'hébergement, de déplacement et de restauration ne le sont pas.

Au niveau du transport : Dans le cadre de la politique de la Région, les jeunes volontaires en service civique pourront bénéficier de la tarification TER « ILLICO SOLIDAIRE », carte gratuite permettant -75% sur les trajets TER de Rhône-Alpes.

La Coordination SAVARA remercie les structures d'accueil de bien vouloir communiquer le programme de formations aux jeunes volontaires qu'elles accueillent et de les soutenir dans leur demande de formation.

Les structures d'accueil n'ont pas d'obligation de laisser partir le jeune pendant le temps de sa mission mais des aménagements sont possibles. En effet, différentes dates de formation sur une même thématique sont proposées sur différents lieux du territoire régional.

De plus, pour que les jeunes bénéficient de formations sur les thématiques qui les intéressent le plus, la Coordination SAVARA remercie les structures d'accueil d'aider les jeunes pour les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.

Pour plus d'information : 04 38 21 05 13 – contact@savara.fr

